

Mamirolle

Actus

N°50 - Juin 2019

Accueil des cyclistes tchèques



La Commune, le Conseil Municipal des Jeunes et le Comité de Jumelage ont accueilli et félicité les 5 cyclistes qui, en 10 jours, ont relié Kostelec à Mamirolle, à VTT, par «monts et par vaux» ou plus exactement par les bois, soit près de 1000 km de chemins, ce qui fait une moyenne de 100 km/jour !

Mme le Maire de Kostelec a fait le voyage en voiture dans la journée du 10 mai pour les accueillir et a offert des produits tchèques en cadeau à la Municipalité qui a organisé la réception des cyclistes avec le Comité de Jumelage et le CMJ. Chapeau bas, Messieurs et merci Madame.

Aménagements de sécurité

GRUPE SCOLAIRE : Dépose-minute et sécurisation des accès



Le stationnement actuel et la circulation autour du groupe scolaire, notamment en période de pointe, présentent un danger pour la sécurité des enfants. Un travail de concertation avec les parents d'élèves a permis de définir cet aménagement.

Il comprend :

Les municipales

Accueil cycliste de Kostelec
École Gilbert Brenet
Aménagements de sécurité
Conseil Municipal du 11/04/19
Le CMJ à Kostelec
Alerte Renouée du Japon
Bruits de voisinage

Les associations

Mini-sondage AFR
Une médaille pour Jeannine
Les Z'amis de l'aube
Centenaire de l'AFCAC
Retour d'A vos masques
Marathon de Paris pour Gaël

Les entreprises

Proxi - Terra Comtix - Les 4 Vents

Pitou à l'école maternelle

- Un dépose minute pour trois voitures avec des barrières anti stationnement fixes et deux barrières stationnement déposables afin de permettre aux services de secours d'accéder au groupe scolaire.
- La création de deux dos-d'âne en enrobé afin de provoquer un ralentissement de la vitesse.
- L'élargissement du trottoir à l'angle des rues du Champ de la Pierre et des Quatre Vents.
- L'abaissement de bordures la rue du Six Septembre.
- Un trottoir sécurisé.

Cet aménagement, pour les parents qui viennent déposer leurs enfants en voiture, permet l'accès au groupe scolaire en toute sécurité. La vitesse des véhicules sera réduite. Le trottoir sécurisé de la rue du Six Septembre permettra aux vélos et aux piétons un déplacement en toute quiétude.

RUE du STADE / RD 410 : Plateau surélevé

Les trois quarts des véhicules utilisant la rue du Stade dépassent la vitesse autorisée dont des dépassements élevés voire très élevés. Ce plateau est implanté à proximité du numéro 42 avec une vitesse limitée à 30 km/h. Des contrôles de vitesse seront effectués par la gendarmerie à la demande de la commune.



RUE du STADE / RD 410 : Arrêt de bus vers le numéro 48



L'arrêt de bus a été réaménagé afin de permettre l'attente du bus sur un espace en enrobé et mieux sécurisé par des bordures de trottoirs.

Un passage piétons sera marqué au sol dans les prochaines semaines.

Le montant total TTC de ces travaux s'élève à 38 935 €.

Daniel Huot

Conseil Municipal du 11/04/2019

Finances : budgets annexes

Budget Forêt

Vote du budget primitif 2019

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2019 du budget Forêt dont les comptes sont les suivants :

| Fonctionnement | Dépenses | Recettes |
|--|------------------|------------------|
| Crédits votés au titre du présent budget | 61 695.70 | 31 000.00 |
| Résultat 2018 reporté | 0.00 | 34 695.70 |
| Total | 61 695.70 | 65 695.70 |

| Investissement | Dépenses | Recettes |
|--|------------------|------------------|
| Crédits votés au titre du présent budget | 38 750.00 | 52 759.88 |
| Résultat 2018 reporté | 13 815.12 | 0.00 |
| Reste à réaliser | 8 105.27 | 7 910.51 |
| Total | 60 670.39 | 60 670.39 |

La Receveuse Municipale est chargée de l'exécution de la présente décision.

Budget Murs Nus

Vote du budget primitif 2019

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2019 du budget Murs Nus dont les comptes sont les suivants :

| Fonctionnement | Dépenses | Recettes |
|--|------------------|------------------|
| Crédits votés au titre du présent budget | 35 937.14 | 10 810.00 |
| Résultat 2018 reporté | 0.00 | 25 127.14 |
| Total | 35 937.14 | 35 937.14 |

| Investissement | Dépenses | Recettes |
|--|------------------|------------------|
| Crédits votés au titre du présent budget | 13 037.08 | 11 450.00 |
| Résultat 2018 reporté | 0.00 | 1 587.08 |
| Reste à réaliser 2018 | 0.00 | 0.00 |
| Total | 13 037.08 | 13 037.08 |

La Receveuse Municipale est chargée de l'exécution de la présente décision.

Finances : budget principal

Vote du budget primitif 2019

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget communal 2019 dont les comptes sont les suivants :

| Fonctionnement | Dépenses | Recettes |
|--|---------------------|---------------------|
| Crédits votés au titre du présent budget | 1 024 438.64 | 931 929.00 |
| Résultat 2018 reporté | 0.00 | 180 509.64 |
| Total | 1 024 438.64 | 1 112 438.64 |

| Investissement | Dépenses | Recettes |
|--|-------------------|-------------------|
| Crédits votés au titre du présent budget | 294 200.00 | 486 542.14 |
| Résultat 2018 reporté | 195 977.81 | 0.00 |
| Reste à réaliser 2018 | 31 161.33 | 34 797.00 |
| Total | 521 339.14 | 521 339.14 |

La Receveuse Municipale est chargée de l'exécution de la présente décision.

Ludothèque LA TOUPIE : approbation du compte de résultat 2018

Le Conseil Municipal approuve le compte d'exploitation 2018 concernant la ludothèque La Toupie établi par la Fédération Familles Rurales du Doubs qui laisse apparaître un déficit de gestion de 54,34 € pour des dépenses à hauteur de 8 918,64 € et des recettes à hauteur de 8 864,30 €.

Conseil Municipal du 14/05/2019

FRANCAS du Doubs : approbation du compte d'exploitation 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte d'exploitation 2018 des FRANCAS du Doubs, Contrat Enfance Jeunesse, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 178 938.68 €.

Indemnités pour le gardiennage des églises communales – Année 2019

Le Conseil Municipal verse une indemnité à l'Abbé Joseph DEMEUSY de 120.97 euros pour le gardiennage de l'église communale.

Approbation du contrat P@C 2018-2021 proposé par le Département du Doubs

Dans le cadre de son projet C@P 25, le Département du Doubs a décidé de faire évoluer son soutien financier en faveur des projets locaux.

Cette évolution est guidée par les principes de :

- **Subsidiarité** : le Département intervient là où c'est nécessaire et pour apporter une plus-value,
- **Différenciation** : l'intervention du Département diffère d'un territoire à l'autre afin de corriger les disparités et les inégalités.

Concrètement, le Département propose la signature, d'un contrat intitulé P@C (Porter une action concertée) pour une durée de 4 ans (2018-2021).

Ce contrat est construit autour de 4 axes :

- **1^{er} axe** : expression des interventions et/ou des priorités du Département sur le territoire, dans une logique de convergence des politiques publiques,
- **2^{ème} axe** : accompagnement à l'émergence et à la mise en œuvre opérationnelle des projets locaux,
- **3^{ème} axe** : soutien financier à la mise en œuvre des projets locaux,
- **4^{ème} axe** : intégration de « branches » thématiques (sport, culture, jeunesse, ...).

Ainsi, pour le territoire du Grand Besançon, le montant de l'enveloppe financière dédiée par le Département est de 11,2 M €

(soit 14,61 €/habitant/an).

La mobilisation de cette enveloppe se fera selon 2 volets :

- **Volet A** : soutien aux projets s'inscrivant dans un projet de territoire et répondant aux priorités du Département,
- **Volet B** : soutien aux projets d'intérêt local.

Au regard du projet du territoire du Grand Besançon (enjeux, axes stratégiques, priorités, ...) et des projets recensés d'ici 2021, la répartition de l'enveloppe dédiée à l'axe 3 du contrat P@C a été arrêtée comme suit :

- pour les projets relevant du volet A : 70 % de l'enveloppe (soit 7 840 000 €),
- pour les projets relevant du volet B : 30 % de l'enveloppe (soit 3 360 000 €).

Une clause de revoyure est prévue à la fin de l'année 2019 afin de faire le point sur le niveau de mobilisation de l'enveloppe dédiée par le Département à chaque territoire.

Les représentants du bloc communal (communes et EPCI) au sein de l'instance de concertation s'exprimeront au nom de l'ensemble du territoire pour la mise en œuvre d'un projet de territoire partagé avec le Département.

Le Conseil municipal approuve le contrat P@C 2018-2021 et autorise le Maire à signer ce contrat.

Transformation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon en Communauté Urbaine

La délibération du Conseil communautaire du 28 février 2019 adoptant cette transformation a été notifiée aux communes membres de la CAGB le 14 mars 2019.

Les conseils municipaux disposent d'un délai de 3 mois suivant cette notification pour se prononcer sur cette transformation. A défaut de délibération dans ce délai, leur décision sera réputée favorable.

Si la majorité qualifiée des communes se prononce favorablement, un arrêté préfectoral formalisera cette transformation et la modification de statuts afférente à effet du 1^{er} juillet 2019.

Les membres du Conseil Municipal se prononcent favorablement sur la transformation de la Communauté d'agglomération du Grand Besançon en Communauté urbaine, à compter du 1^{er} juillet 2019.

Prise en compte en matière de ZAE – Modalités de mise à disposition et de cessions des biens.

Dans le cadre du transfert de compétence en matière de ZAE, le Grand Besançon doit procéder aux transferts de biens nécessaires à l'exercice de la compétence. Il peut s'agir de :

- Terrains viabilisés dans des zones d'activités achevées
- Terrains non viabilisés,
- Terrains en cours d'aménagement dans des ZA

Les membres du Conseil Municipal se prononcent favorablement sur les modalités financières et patrimoniales du transfert de biens lié au transfert de compétence en matière de ZAE et telles que proposées dans le projet de délibération du Conseil de Communauté du Grand Besançon du 18 décembre 2017. Ils autorisent le Maire à signer le Procès-Verbal d'état des lieux.

Renouvellement de la ZAD du Noret

La zone d'activités du NORET est située sur la commune de

Mamirolle, le long de la RN 57. 3 membres du Conseil Municipal émettent un avis défavorable, 3 membres s'abstiennent et 9 membres du Conseil Municipal émettent un avis favorable sur le principe du renouvellement de la ZAD du Noret 2, qui sera sollicité par le Grand Besançon auprès de l'autorité préfectorale.

Urbanisme

Décision de PC

- BALANCHE Nicolas et NICOLAS Adeline, construction d'une maison d'habitation, accordé le 25/03/2019,
- ROMAND Johan, construction d'un appartement en bois, accordé le 10/05/2019.

Dépôt de PC

- DELAGRANGE Nicolas, construction d'un pavillon de plain-pied avec 2 logements,
- DELAGRANGE Nicolas, construction d'un pavillon de plain-pied sur 2 niveaux de 116.20 m².

Décision de DP

- GAGNIER Bruno, démontage et reconstruction d'une nouvelle clôture, accordé le 02/04/2019,
- MULLATIER Quentin, construction d'un abri de jardin de 9 m², accordé le 18/04/2019,
- THOLOMIER Gabriel, déplacement d'un abri de jardin, accordé le 15/04/2019,
- BOILLON Christian, construction d'un abri de jardin de 17.59 m², accordé le 15/04/2019,
- LEHEC Gaël, construction d'un abri de jardin, accordé le 18/04/2019,
- INTERSTRAP, AUBACH Franck, ravalement de façades: pose de bardage et changement des menuiseries, accordé le 30/04/2019,
- THALMANN Stéphane, construction d'un carport, arrêté d'opposition du 02/05/2019,
- COPPOLA Ernest, modification de toiture et création d'un escalier extérieur, accordé le 06/05/2019.

Dépôt de DP

- MESSARA Aghilas, transformation d'une fenêtre en porte avec garde-corps de 1.10 m.,
- BALANCHE Benoît, rénovation partielle de la toiture principale, remplacement des menuiseries extérieures,
- VOUILLOT Eric, agrandissement d'une terrasse existante, création d'une rampe, création d'un mur en bordure de voirie.

Demande de CU opérationnel

- MICHAUD Michèle, section AE n°13, accordé le 18/04/2019

Etat civil

Mariage

- Le 01/06/2019, Florent SAINT-HILLIER et Isabelle JACQUET

Décès

- Le 01/05/2019, Elena LOCATELLI, née en 1922,
- Le 12/05/2019, Denise DESCOURVIERES, née en 1923

Le Conseil Municipal des Jeunes à la découverte de Kostelec, notre ville jumelle.



Après avoir fait le trajet samedi 13 avril, le CMJ débute sa découverte de Kostelec dimanche matin par la visite de l'arboretum. Nous avons fini par un pique-nique autour du feu où nous avons eu l'honneur de griller nous-mêmes nos saucisses. Notre après-midi fut consacré à la visite de la ville de Kutna Hora, célèbre ville de la monnaie. C'est d'ailleurs par le musée de la monnaie que nous terminons cette journée.



Le lendemain nous étions attendues par Madame le Maire de Kostelec. Ce fut un très bon temps d'échange avec les jeunes élus. Le Comité de Jumelage l'a conviée à venir à Mamirolle en 2020 dans le cadre de l'organisation de la journée de l'Europe qui se fera en partenariat avec Saône.



Ensuite nous avons traversé la rue pour nous rendre à l'école. Ce fut un second temps fort car nous étions impatientes de la découvrir. D'autant plus que Madame le

Maire nous avait demandé de lui faire un retour sur ce qui nous paraîtrait à améliorer... Mais nous étions surtout impatientes pour deux choses : tout d'abord offrir les jeux et les livres (que nous avons choisis à la bibliothèque de Mamirolle) et de pouvoir observer les jeux extérieurs installés, afin de pouvoir nourrir notre réflexion sur notre projet de parc de jeux...

Après nous être restaurées au réfectoire de l'école, notre après-midi fut consacré à la découverte d'un céramiste et à la visite du château de Kostelec.

Pendant le repas du soir, nous avons appris l'incendie de la cathédrale Notre Dame de Paris, ce fut un grand moment d'émotion puis de partage avec la remise de présents.



Nous voilà déjà au dernier jour de notre voyage, avec la visite de Prague, la capitale, au programme. Nous nous y sommes rendues par le train puis nous avons pris le métro pour nous rendre à l'ambassade où nous étions attendues pour une visite des locaux. Celle-ci se termina par un verre de l'amitié avec la présence de l'ambassadeur et de Madame le Maire de Kostelec Ce fut encore un très bon moment d'échanges et de rencontres. Notre après-midi fut couronné par une visite de la ville.



Sur le chemin du retour, nous avons pris conscience du travail qui nous restait à produire les semaines et les mois à venir.

Nous tenons à remercier l'ensemble du Comité de Jumelage de Kostelec pour son chaleureux accueil et aussi le Comité de Jumelage de Mamirolle pour sa présence et son soutien durant toute l'organisation et la réalisation de ce voyage. Nous tenons également à remercier Séverine et les parents accompagnateurs.

Le Conseil Municipal des Jeunes

Alerte, renouée du Japon à Mamirolle !



La renouée du Japon, cette plante invasive (voir Mamirolle Actus n°30 - juin 2017) s'installe sur nos terres !

Ces photos ont été prises dans notre commune les 3 et 15 mai 2019 et nous en avons repéré en trois endroits du village ! Si vous voyez cette plante dans votre propriété, vous devez agir sans tarder ! Enlevez mécaniquement la plante et les racines (même le moindre morceau de racine) et les mettre dans la poubelle verte pour que ce soit incinéré. Surtout ne pas en laisser sur le compost ou en déchetterie car la contamination est rapide ! Et agir vite car la plante se développe et fait des rhizomes très longs et très épais ! Comment la renouée arrive chez nous ? Le plus souvent lors d'un apport de terre végétale...

Plus de renseignements sur le site : www.cbncf.org

Réglementation bruits de voisinage

L'arrêté préfectoral n°2005 1904 01841* nous informe en page 4 article 7 sur les horaires auxquels **sont autorisés** les travaux de bricolage et de jardinage effectués par des particuliers utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, soit :

- Du lundi au vendredi de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30
- Le samedi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 30
- Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00



Merci de respecter ces règles de bon voisinage.

* Cf Arrêté préfectoral in extenso sur site :

<http://www.mamirolle.info/spip.php?article44>

Mini-Sondage AFR Mamirolle

Le réseau Familles Rurales est destiné à agir en faveur des familles et propose, comme c'est le cas à Mamirolle, diverses activités pour animer le territoire en milieu rural et péri-urbain.

Dans le but d'améliorer ses services, mais aussi d'en proposer d'autres, nous vous demandons de répondre à ce mini-sondage. Vos commentaires et suggestions sont essentiels pour déterminer les besoins réels des familles. Cela ne vous prendra que quelques minutes :

- Avez-vous déjà participé aux ateliers de l'Association «Familles Rurales» ?
- En avez-vous été satisfaits ?

Laissez un petit commentaire pour expliquer votre réponse et vos éventuelles attentes ou suggestions.

Vous pouvez répondre sur : afr.mamirolle@wanadoo.fr, ou par téléphone au 03 81 55 49 78 en laissant un message et à notre permanence le mercredi soir à partir de 18h30,

2 rue de l'Église à Mamirolle. Vous retrouverez aussi ce sondage sur nos fiches d'inscriptions lors de la rentrée des activités, en septembre !

Merci d'avance pour votre contribution.

Marie-Anne Barbier, Présidente AFR

Une médaille pour Jeannine



À l'initiative d'Edwige Ricard, conseillère municipale, la médaille du bénévolat associatif est proposée à des personnes de Mamirolle ayant créé ou contribué au développement de diverses associations.

Aussi Jeannine Eckert, pour raison de santé n'ayant pu la recevoir lors du repas offert aux Seniors, Daniel Huot, Daniel Lethier et Edwige Ricard lui ont remis cette médaille mardi 9 avril 2019, au cours d'une de nos rencontres hebdomadaires.

En effet, Jeannine a été bénévole pendant 50 ans : création d'une chorale, atelier musical, jumelage, conseillère municipale, atelier création.

Le pot de l'amitié a clôturé cette réception. Bravo et félicitations à Jeannine !

Michelle Bertrand, Familles Rurales

Association «LES Z'AMIS DE L'AUBE» parrainée par Lilian Renaud, artiste



Le projet de l'association est de créer une maison d'accueil temporaire, de répit, pour des personnes présentant un syndrome de Prader Willi et/ou des Troubles du Spectre Autistique

L'association défend les droits des personnes en situation de handicap : qu'elles soient écoutées, soutenues, protégées, regardées et respectées comme des personnes à part entière, ainsi que leurs proches, parents, frères et sœurs, mais aussi acceptées dans leurs différences, non rejetées malgré leurs difficultés, leurs comportements...

Depuis sa création en 2016, elle met en place **des manifestations à caractère culturel pour récolter des fonds** dans le but d'investir dans la construction immobilière et le matériel spécifique de la maison d'accueil temporaire.

Vous êtes client sociétaire du Crédit Agricole de Franche Comté, vous pouvez nous faire don de vos tookets sur le lien : <https://www.tookets.com/associations/detail?id=8857> soc

Vous pouvez également faire un don par chèque à l'ordre de « Prader Willi France » adressé par voie postale à « Les z'amis de l'aube - 2 bis rue de l'école - 25620 Mamirolle » et/ou nous contacter par mail : leszamisdelaub@gmail.com

Centenaire de l'A.F.C.A.C



Le centenaire de l'Association Franc-Comtoise des Anciens Combattants (AFCAC) a été célébré le 27 Avril 2019 au Fort des Justices, dans les locaux de la Gendarmerie de Besançon. Trois cents personnes environ participaient à ce congrès exceptionnel. De nombreuses personnalités civiles et militaires officiaient ce grand rassemblement. Environ 50 porte-drapeaux ont honoré les différentes Armes, Associations et Sections. Trois décorations ont été décernées.



La Section de Mamirolle était représentée par 16 personnes dont 4 Anciens Combattants, son porte-drapeau et trois veuves.

Cette commémoration bien orchestrée était suivie d'un excellent repas qui clôturait ce 100ème congrès.

En 2020, le 101ème congrès sera organisé par Pirey.

Gabriel Tholomier,
Président des Anciens Combattants

Retour en fanfare d'«A vos masques» dans la comédie d'Yvon Taburet «Bienvenue dans l'immeuble».



Après une année blanche, nos artistes sont revenus plus nombreux : sur les 9 comédiens sur scène, on pouvait découvrir 6 nouveaux talents. Cette bouillonnante comédie rythmée à 100 à l'heure, mise en scène par Jean Pierre Bolard fut interprétée avec brio et provoqua des cascades de rires dans le public. Cette nouvelle pièce a été jouée à Besançon et Mamirolle à 5 reprises. Près de 500 spectateurs ont ainsi pu passer un bon moment devant cet eménagement dans un nouvel immeuble. Grâce à eux ce sont les associations «Semons l'Espoir», «Néonate», association du service néonatal du CHUR, «Activités Loisirs» de la maison de retraite de Mamirolle qui recevront une partie des bénéfices de ces 5 représentations. Merci à eux et on vous le dit vivement : A l'année prochaine !

Marathon de Paris pour Gaël !

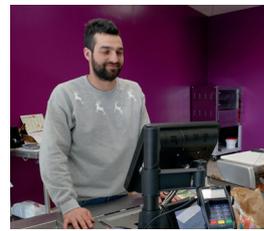


C'est avec fierté qu'un Mamirollais de 39 ans, Gaël Meot, professeur de Thai Boxing, est revenu de Paris avec sa médaille, pour les 42,195 km parcourus lors de la 43ème édition du marathon de Paris, en 4h29.

Comme il n'avait jamais couru une telle distance, cette course représentait pour lui un réel défi personnel, d'autant qu'il y a 4 ans, il n'aurait jamais envisagé pouvoir recourir sur de longues distances, suite à la pose de deux prothèses de hanches. Il compte poursuivre ses entraînements pour y retourner un jour et tenter d'améliorer son temps. Avis aux coureurs Mamirollais qui veulent l'accompagner !

Ernest Coppola

Un service «Point vert» à Proxi



Pour permettre à ses clients vivant dans des zones rurales d'avoir accès aux services de retrait, le Crédit Agricole a créé les Points verts. Ces espaces, situés chez les commerçants, sont devenus essentiels pour maintenir

des services bancaires dans des territoires dépourvus d'agences bancaires et de distributeurs de billets.

« Ce système permet aux personnes d'effectuer des opérations simples – essentiellement des retraits d'espèces entre 20 et 100 € avec leur carte bancaire - sans avoir à se déplacer dans leur agence située loin de chez elles. C'est également un moyen de contribuer à l'attractivité du commerce de proximité tout en tissant du lien social ».

Pour toute opération effectuée par le commerçant, une commission lui est reversée par le Crédit Agricole.

Steve Chevassu, Gérant du Proxi de Mamirolle, propose ce même service «gracieusement» à tous ses clients, même à ceux qui ne sont pas au Crédit Agricole, dans la limite de sa caisse.

Too good to go aussi à Proxi

Tout le principe de Too Good To Go, l'appli pour un monde sans gaspillage, repose sur le panier surprise, composé des invendus du jour des commerçants. Ces derniers sont en pleine forme et n'attendent que nous pour les manger !

Les invendus ne sont ni plus ni moins que les produits frais que les commerçants ne peuvent plus vendre le lendemain : les viennoiseries, les plats du jour... Nous ne savons donc pas exactement ce que nous allons manger mais nous sauvons un peu le monde et notre appétit en 3 clics, en achetant le panier surprise à petit prix. Pas mal, non ? Pour être informé et en bénéficier, il suffit de télécharger l'application sur son portable sur le site : <http://toogoodtogo.fr/fr>

Terra Comtix continue



Richard GAY, fondateur de la brasserie TERRA COMTIX, s'est éteint le 18 février dernier. Son métier de brasseur était le but de sa vie mais le cancer a eu raison de lui.

Myriam, son épouse, a repris le flambeau à la tête de l'entreprise, entourée de Nicolas Dexemple, passionné de bière que Richard a formé pendant 18 mois au brassage de sa TROBONIX, de Cédric Lindecker, un ami proche, personne de confiance et confident, en tant que gestionnaire et de Margot Pahlow, agent commerciale.

La brasserie vous accueille à la ZI du Noret les lundis, mardis en journée pour la vente directe les vendredis à partir de 16h30 pour le bar.
Tél : 03 81 53 42 89.

«Les 4 vents» restaurant, traiteur et pizzas



Créée en avril 1997, l'entreprise familiale «Les 4 Vents» est une SARL, d'abord implantée au centre commercial de Mamirolle (actuel local des Francas) s'est installée depuis 2006, zone du Noret, pour poursuivre son déve-

loppement.

Son gérant est M. Naegely David, cuisinier de formation, il dirige avec son épouse une équipe de 5 personnes : cuisinier, serveuses, apprentis.

Les 4 Vents, le restaurant

Le restaurant propose une cuisine française à sa clientèle. Le menu du jour comprend :

- Une entrée-buffet à volonté,
- 3 plats chauds au choix,
- Fromage, dessert,
- Café et vin compris

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi midi, de 8h30 à 16h30

Contact

Tél. 03 81 55 77 60 ou 06 79 19 26 17



Les 4 Vents, service traiteur, les week-ends

- Apéritifs de mariage ou dînatoires, plusieurs formules sont à votre disposition : verrines salées et sucrées et canapés divers, pains surprise, petits fours sucrés... apéritifs avec ou sans service.
- Mariages, buffets ou à la carte, un grand choix de plats pour différents budgets

Tous renseignements et

prise de contact sur le site :

<http://www.traiteur-les4vents.com>

Tél. 03 81 55 77 60 ou 06 79 19 26 17

Et depuis deux mois, transfert du service de restauration rapide dans de nouveaux locaux à côté du restaurant, remplaçant le kiosque attenant.

SOS Pizza

Thomas Naegely, 21 ans, titulaire d'un bac pro en cuisine, déjà en charge de la restauration rapide depuis trois ans dans le kiosque attenant au restaurant, gère sous la tutelle de son père, la nouvelle salle de restaurant «SOS pizza» qui permet la consommation sur place pour une trentaine de couverts. Une terrasse est également en construction pour cet été.



Ouverte depuis deux mois, SOS pizzas connaît déjà une bonne fréquentation. Actuellement, Thomas travaille seul en semaine et deux personnes du restaurant le secondent le week-end.

Tous les matins, Thomas prépare sa pâte à pizza, ses garnitures, ses frites maison, les desserts sont préparés par les cuisiniers des 4 vents.

SOS pizza offre trois types de restauration rapide :

- Un grand choix de pizzas, des classiques (basique et végétarienne), des incontournables (Pizzaiolo, Reine, Orientale...), des spéciales (Texas, Franc-comtoise, Mamirollo...), à la crème fraîche (Océane, Norvégienne, Morbiflette...)
- Différents burgers accompagnés de frites
- Des «Tex mex» : nuggets, wings...



Ouvert 6 jours / 7 -

Du mardi au vendredi11h45 - 13h15

Du mardi au jeudi et dimanche 18h00 - 21h00

Vendredi et samedi..... 18h00 - 21h30

SOS Pizzas, c'est sur place ou à emporter,

Pensez à commander au tél. 06.70.24.09.35

16 juin 2019
Mamirolle
 à partir de 14 h 00
 1^{ère} course de
trottinettes
La Mamiroulette

Renseignements et inscriptions par tél. 06 26 02 52 17
 ou sur site : coursestrottinettesmamirolle.jimdofree.com

Logos: Fédération Française de Roller Skating, INTER SPORT, Photocoptère

Agenda

**JARDINER
 ET DESHERBER MALIN**
 Sans contaminer l'eau, ni votre terrain

18 juin 2019 à 20h00
A Mamirolle
 Salle des fêtes

Conférence animée par
 la FREDON Franche-Comté
fredonfc.com

ENTREE LIBRE

Forum des Associations

Présentation des différentes associations sportives et culturelles présentes sur la Commune, pour les enfants et les adultes.

Vin d'honneur offert par la Commune

7 sept. 2019
 de 10 h à 12 h
 Salle des fêtes de Mamirolle

- **07/06/19 - Une journée à la campagne** Ludothèque «La Toupie»
 9h00 - 11h30 - Salle du Périscolaire
- **11/06/19 - Les amis** Bébé-Livres
 10h30 - 11h30 - Bibliothèque municipale «Ma Bulle»
- **15/06/19 - Concert Chorales** Au Fil des Chants
 20h00 - Eglise de Mamirolle - Avec Les Chœurs de Venues et les P'tits chœurs des chants. Entrée gratuite, participation au chapeau.
- **16/06/19 - La Mamiroulette** Comité d'Animation et FRAM
 14 h 00 - Départ vers le Gymnase - Inscriptions préalables requises - Rens. : coursestrottinettesmamirolle.jimdofree.com ou tél. 06 26 02 52 17
- **18/06/19 - Jardiner et désherber malin !.....** La Fredon
 20h00 - Salle des fêtes - Entrée libre.
- **21/06/19 - Une journée à la campagne** Ludothèque «La Toupie»
 9h00 - 11h30 - Salle du Périscolaire
- **25/06/19 - Do, ré, mi, fa, sol.....** Bébé-Livres
 10h30 - 11h30 - Bibliothèque municipale «Ma Bulle»
- **28/06/19 - Cérémonie de baptême G S Gilbert Brenet.....** Mairie
 17 h 30 - Groupe scolaire
- **13/07/19 - Bal et feux d'artifice.....** Comité d'Animation et Mairie
 22h30 - Salle des fêtes - Feux suivis du bal gratuit avec buvette
- **24/08/19 - Concours de boules** Comité d'Animation
 A partir de 13 h - Mamirolle - Inscriptions sur place, barbecue et buvette
- **07/09/19 - Forum des Associations** Mairie
 10h - 12 h - Salle des fêtes
- **08/09/19 - Fête du village et vide-grenier.....** Comité d'Animation
 Inscriptions au 03 81 55 84 26

TRÈS URGENT : Familles Rurales de Mamirolle recherche un(e) secrétaire bénévole. Si vous êtes intéressé(e) tél. au 07 85 49 52 89 - mail : afr.mamirolle@wanadoo.fr
 Permanence mercredi soir de 18h30 à 19h30 - 2 rue de l'Église.

Renseignements Mairie

Horaires d'ouverture au public
 Lundi, mardi, jeudi, vendredi..... 10h à 12h
 Mercredi 10h à 12 h et 14h à 16h
 Samedi (semaines impaires)..... 9h à 12h

Coordonnées de la mairie
 Téléphone 03 81 55 71 50
 Fax 03 81 55 74 61
 Mail..... mairie@mamirolle.com
 Blog <http://mamirolle.over-blog.fr>
 Site www.mamirolle.info

Allo urgence mairie 07 85 47 80 78

MAMIROLLE Actus

Directeur de publication : D. Huot
 Responsable de rédaction : F. Martin
 Equipe de rédaction : N. Anzalone - C. Bourgoin
 S. Seyer - C. Manganoni
 Correcteurs : N. Léchine - J. Duquet



Les jeudis 6 et 20 juin

Les jeudis 14 et 27

Pitou est venu à l'école maternelle Spectacle de marionnettes - Cie des 3 chardons



Pitou, l'enfant qui voulait être roi et pour cela il a dû chercher couronne, manteau et bâton de roi qui étaient gardés par des dragons...

Les émotions des élèves de Grande Section :

«Quand le monsieur a fait claquer des ailes le dragon du ciel, ça faisait peur, ça faisait sursauter ! Ça faisait peur aussi quand le dragon de la terre bougeait sur la musique. Le spectacle était joyeux et rigolo. On a tous bien aimé » !